

Les temps passés de l'indicatif

I / L'imparfait :

L'imparfait indique une action passée qui dure :

Ex : Il **feuilletait** fébrilement son livre

L'imparfait : valeurs particulières

L'imparfait peut indiquer :

Une action passée qui se répète (imparfait de répétition ou d'habitude)	La semaine, il rentrait à midi, prenait son journal et se mettait à lire sans dire un mot.
une action passée qui se produit en même temps qu'une autre exprimée au passé simple (imparfait de simultanéité)	Il dormait encore profondément quand sonnèrent huit heures.
Dans un récit, le déroulement d'une action passée (imparfait de narration)	Une fumée noire s'élevait de la ville, et par instants on distinguait le rougeoiement de l'incendie.
Au passé les aspects habituels d'un être ou d'une chose (imparfait de description)	Ses cheveux tombaient en larges boucles blondes sur ses épaules.
Dans une proposition conditionnelle, la condition mise à la réalisation de l'idée exprimée par la principale.	Il n'accepterait pas si je lui offrais mon aide.
Le regret	Ah ! s'il se souvenait de tout ce que l'on a fait pour lui !

II/ Le passé simple :

Le passé simple exprime une action achevée qui s'est produite à un moment bien déterminé du passé ; il diffère donc de l'imparfait qui exprime la durée :

Ex : On **entendait** sans cesse du bruit au grenier ; nous y **montâmes**.

L'action précise de monter s'oppose à la durée du bruit entendu.

Le passé simple s'oppose au présent de l'indicatif, car il exprime une action complètement achevée au moment où l'on parle :

Ex : Maintenant qu'il **est mort**, nous pouvons dire qu'il **fut** un homme de cœur.

III / Le passé composé :

Le passé composé exprime une action terminée à un moment non précis du passé :

Ex : Depuis quelques années, **j'ai voyagé** souvent à l'étranger.

IV / Le passé composé : valeur particulière:

Le passé composé peut aussi exprimer une action qui s'est passée à un moment déterminé, mais ce moment est compris dans un espace de temps qui n'est pas encore achevé :

Ex : Cette semaine, j'ai **lu** quelques romans.

La semaine n'est pas encore achevée.

Remarque : Il est à noter que dans la langue parlée le passé composé a remplacé le passé simple.

V/ Le passé antérieur :

Le passé antérieur exprime une action passée qui s'est produite immédiatement avant une autre action passée :

Ex : Quand il **eut achevé** son discours, il **sortit** de la salle.

Remarque : Le passé antérieur permet d'exprimer aussi la succession rapide de deux actions dans le passé :

Ex : Il **reçut** un coup de poing, il **eut vite répondu**.

L'action de répondre a lieu en réalité après l'action de recevoir.

VI / Le plus-que-parfait :

Le plus-que-parfait exprime une action qui s'est produite avant une autre action passée, mais à la différence du passé antérieur, il peut s'être écoulé un temps assez long entre les deux actions

Ex : Il **avait connu** l'aisance, il **était** maintenant dans une profonde misère.

VII / le plus-que-parfait : valeurs particulières :

- 1- Le plus-que-parfait, dans les propositions conditionnelles exprime la condition qui était mise à une action qui ne s'est pas réalisée :
Ex : Cet accident ne lui serait pas arrivé s'il **avait été** plus prudent.
- 2- Le plus-que-parfait exprime le regret d'une action passée :
Ex : Ah ! Si vous **aviez travaillé** !

VIII /Le futur antérieur :

Le futur antérieur exprime une action future qui doit ou peut se produire avant une autre action future :

Ex : Quand nous **aurons lu** ce paragraphe, vous **pourrez** sortir.